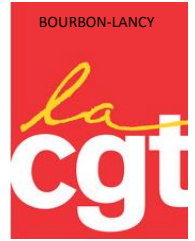




Réunion des Délégués du Personnel

le 27 Février 2017



Jeudi 6 avril 2017

Entretiens individuels:

Nous demandons que les entretiens individuels 2017 débutent début mars.

Suite aux changements d'organisation, quel Responsable doit faire l'entretien individuel, le nouveau, l'ancien ou les deux ?

Les entretiens seront lancés début mars, et s'étaleront jusqu'à fin mai 2017.

En cas de changement d'organisation, le nouveau responsable doit faire l'entretien, en recueillant certains éléments de la part de l'ancien manager.

Intérim (article 8 de la convention collective) :

Nous demandons d'ouvrir une négociation afin d'établir un document pour définir l'indemnité mensuelle lorsque des salariés assurent un travail ou une responsabilité supplémentaire d'un poste supérieur.

Ce point (remplacement d'un salarié qui occupe un autre poste avec un coefficient supérieur) est prévu dans la Convention Collective. Cela ne nécessite pas d'accord d'Entreprise. Nous sommes en cours d'étude sur le sujet.

Distributeur à friandises :

Nous vous demandons d'intervenir auprès de l'entreprise « patouillet », (qui est au courant du problème), pour une intervention sur le distributeur à friandises dans l'aire de repos de l'atelier A1.

Distributeur de gobelets :

Nous vous demandons de réparer les distributeurs à gobelets défectueux ou de les remplacer par des modèles moins fragiles.

Le prestataire sera contacté concernant les deux points ci-avant.

Bancs réalisés avec des palettes :

Nous vous demandons de réaliser un planning pour le changement des bancs fabriqués à base de palettes car certains, et ce malgré le nettoyage, restent très sales ou bien de revenir à des bancs plus hygiénique (plastique ou acier).

La zone du A1 est en cours de remise en état, et des plexiglass seront installés de manière à faciliter le nettoyage. Pour le reste rien n'est envisagé.

Congés évènements familiaux

Conformément à l'article L.3142-4 du code du travail nous demandons l'attribution de trois jours de congés pour évènements familiaux lors du décès des parents du concubin.

Comme déjà indiqué, les congés pour évènements familiaux, tels qu'ils sont affichés depuis le 24 Octobre 2016, sont conformes et sont appliqués.

Chauffage :

Lors de la réunion DP du mois de Janvier vous nous avez indiqué que vous organiseriez une réunion sur le chauffage. Avez- vous une date à nous communiquer ?

Lors de la prochaine réunion des Délégués du Personnel, au mois de Mars 2017, une rencontre sera organisée avec le service qui gère le chauffage.

Boîtes « odettes » :

Nous demandons que les lieux de nettoyage des boîtes « odettes » soient équipés d'aspiration.

La zone de nettoyage est équipée d'une aspiration fonctionnelle. Au niveau de la machine à laver, il n'y a pas d'aspiration car cela n'est habituellement pas nécessaire. Il y a actuellement un dysfonctionnement sur le condenseur qui génère beaucoup de vapeur d'eau. Le matériel défectueux est en cours de remise en état (fin avril 2017).

Zone rebuts

Nous demandons de refaire le muret qui délimite la zone de rebut à proximité du chapiteau.

La zone est en cours de remise en état (le cahier des charges est en cours).

Douches 3B1

Nous demandons une vérification de la température de l'ensemble des douches, et notamment celles numérotées D15 à D17, dans les vestiaires 3B1.

Cette vérification a été effectuée au cours de la semaine 09.